Guide sur les pratiques exemplaires

Pour favoriser les interactions sûres et efficaces entre les tractionnaires de CNTL et les clients.



Aire d'expédition et de réception, bureau et entrepôt

Consignes: Des affiches bien en vue doivent indiquer:

- où un conducteur doit aller;
- les règles à respecter dans la cour;
- les mesures d'urgence et les coordonnées des personnes-ressources;
- où le conducteur doit attendre pendant le chargement ou le déchargement, soit dans son camion, dans une aire d'attente ou dans la zone de chargement ou de déchargement.

Enregistrement: Au moment de l'enregistrement, le conducteur et le client doivent s'entendre parfaitement sur ce qui doit être fait et sur les étapes à respecter.

Participation du conducteur: Lorsque le conducteur doit aider le personnel de l'entrepôt pour le chargement, le déchargement ou la vérification du chargement, les parties doivent revoir le processus et préciser où le conducteur doit se placer. Il sera ainsi plus facile de prévenir les accidents.

Verrouillage des portes de remorque pendant le déplacement: Le conducteur doit s'assurer que les portes de la remorque sont bien fermées afin qu'elles ne s'ouvrent pas pendant le déplacement, ce qui risquerait de causer des blessures et des dommages.

Inspection du matériel avant le chargement:

Le conducteur doit inspecter les conteneurs vides avant de les livrer au client. Le client doit inspecter les conteneurs avant le chargement pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec ses marchandises et son matériel de chargement.

Conformité à la réglementation sur la limite de poids :

Le client doit veiller à ce que le chargement respecte la réglementation en matière de limite de poids pour tous les territoires qu'il traversera. Le conducteur participe à ce processus.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à:

http://www.cn.ca/fr/centre-clients/outils/livraison-intermodal

Conformité aux règles de prévention des avaries:

Le client doit veiller à ce que les marchandises soient chargées d'une façon qui prévient les avaries dans des conditions de transport ferroviaire ou routier normales. Le conducteur participe à ce processus.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à:

http://www.cn.ca/fr/centre-clients/directives/equipements/regles-chargement



Exigences relatives aux plaques de marchandises

dangereuses: Le client doit veiller à ce que la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses et aux plaques soit respectée pour le chargement qui se trouve dans le conteneur. Le conducteur participe à ce processus.

Pour de plus amples renseignements, consultez le tarif CN 6800 en cliquant sur le lien suivant:

http://www.cn.ca/fr/centre-clients/outils/services-optionnels

Conformité aux exigences en matière de propreté du matériel vide: Après le déchargement, le destinataire doit s'assurer que le conteneur est exempt de débris et d'éléments d'arrimage associés au chargement reçu. Le conducteur participe à ce processus.

Pour de plus amples renseignements, consultez le tarif CN 6800 en cliquant sur le lien suivant:

http://www.cn.ca/fr/centre-clients/outils/services-optionnels

Retrait des plaques de marchandises dangereuses:

Le client doit retirer toutes les plaques de marchandises dangereuses une fois que les marchandises ont été déchargées. Le conducteur participe à ce processus.

Attelage de la remorque: Lorsqu'un conducteur veut s'atteler à une remorque qui se trouve à une porte, il doit s'assurer que le personnel de l'entrepôt est au courant de la manœuvre et que personne ni aucun matériel ne se trouve dans une position dangereuse. Le conducteur, l'expéditeur ou le destinataire et le personnel de l'entrepôt doivent se communiquer clairement cette information.

Règles générales



Communication:

Les communications entre les conducteurs et le personnel de l'entrepôt doivent être claires, concises et professionnelles afin que le chargement ou le déchargement se fasse de façon sûre et efficace.



Équipement de protection individuelle (ÉPI):

On recommande à tous les conducteurs de porter un gilet à bandes réfléchissantes et des chaussures à embout d'acier lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur véhicule ou qu'ils marchent dans une cour, une aire d'entreposage ou un endroit où des véhicules motorisés circulent.



Sécurité:

Il doit toujours y avoir des systèmes et des processus qui assureront la sécurité de l'entrepôt et des aires de stationnement des remorques contre le vandalisme, les vols et les intrusions.



Réduction du temps d'attente du conducteur:

La réduction du temps d'attente du conducteur rend le processus plus efficient grâce à:

- une réduction des coûts dans le cycle logistique;
- une amélioration du service global pour les clients du transporteur;
- une réduction des répercussions sur les heures de service du conducteur, ce qui garantira qu'un conducteur vigilant est au volant;
- une maximisation du temps de travail du conducteur;
- une réduction du temps de séjour entre l'arrivée et le départ;
- une réduction de la congestion à l'installation du client;
- une accélération du processus de distribution.





Capacité:

L'installation doit pouvoir recevoir des camions sans répercussions sur la route publique. Il faut prévoir suffisamment de place pour le nombre de camions attendu afin de prévenir les incidents entre les camions et d'autres véhicules circulant sur les routes publiques.



Panneaux:

Des panneaux dirigeant les conducteurs vers le stationnement ou le bureau doivent être bien visibles dès l'entrée sur la propriété du client.

- On réduit les demi-tours inutiles ou dangereux.
- Le conducteur est moins distrait puisqu'il sait où aller.
- On prévient les incidents.



Guide:

Le client doit fournir les services d'un guide lorsqu'un conducteur a besoin d'aide pour manœuvrer en marche arrière. Le conducteur et le guide doivent s'entendre sur les signaux à utiliser avant le début de la manœuvre. Le guide aidera à réduire le temps d'obstruction de la route et à assurer la sécurité du déplacement. Un guide peut également être nécessaire lorsqu'un camion guitte l'installation.



Cour



État du sol:

Pour prévenir les blessures aux conducteurs et au personnel de la cour ou de l'entrepôt, ainsi que les dommages aux camions et au matériel, le sol doit être:

- · de niveau, sans nids-de-poule ni ornières;
- · exempt de débris;
- sans accumulation importante d'eau;
- · sans poussière excessive.



Éclairage:

Il doit y avoir un éclairage suffisant aux endroits où les conducteurs et le personnel circuleront quand il fait noir. On préviendra ainsi les blessures et les dommages dans la cour ou près de bâtiments et d'obstacles.



Aires de stationnement et de livraison:

Les aires où les conducteurs doivent livrer ou ramasser du matériel doivent être clairement identifiées. On évite ainsi la confusion, on améliore la circulation du matériel dans la cour et on réduit la congestion.



Obstacles:

Les obstacles comme les bornes fontaines, les installations de services publics et les bâtiments doivent être protégés au moyen de bornes de protection et être peints d'une couleur à haute visibilité. Les conducteurs doivent être en mesure de voir et d'éviter facilement les obstacles, comme un camion ou une remorque.



Zones de marche:

Les zones de marche doivent être clairement indiquées par des surfaces peintes et des panneaux, ce qui garantira la sécurité des personnes qui marchent dans les zones où du matériel se déplace.



Déplacement du châssis par le client:

Toute autre partie qui déplace le châssis doit être au courant des exigences particulières relatives au raccordement du châssis télescopique. Il faut que le personnel du client effectue les raccordements correctement pour éviter que le châssis se sépare et cause des blessures ou des dommages.

